

# Localisation des établissements sensibles dans la zone d'étude

- Crèche
- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Collège
- Maison de retraite
- Terrain de sport et stades
- Musée, cinéma
- Lieux de culte

Les centres-bourgs des communes de Sainte-Sigolène et Saint-Pal-de-Mons comportent plusieurs commerces de proximité non matérialisés sur cette carte.

